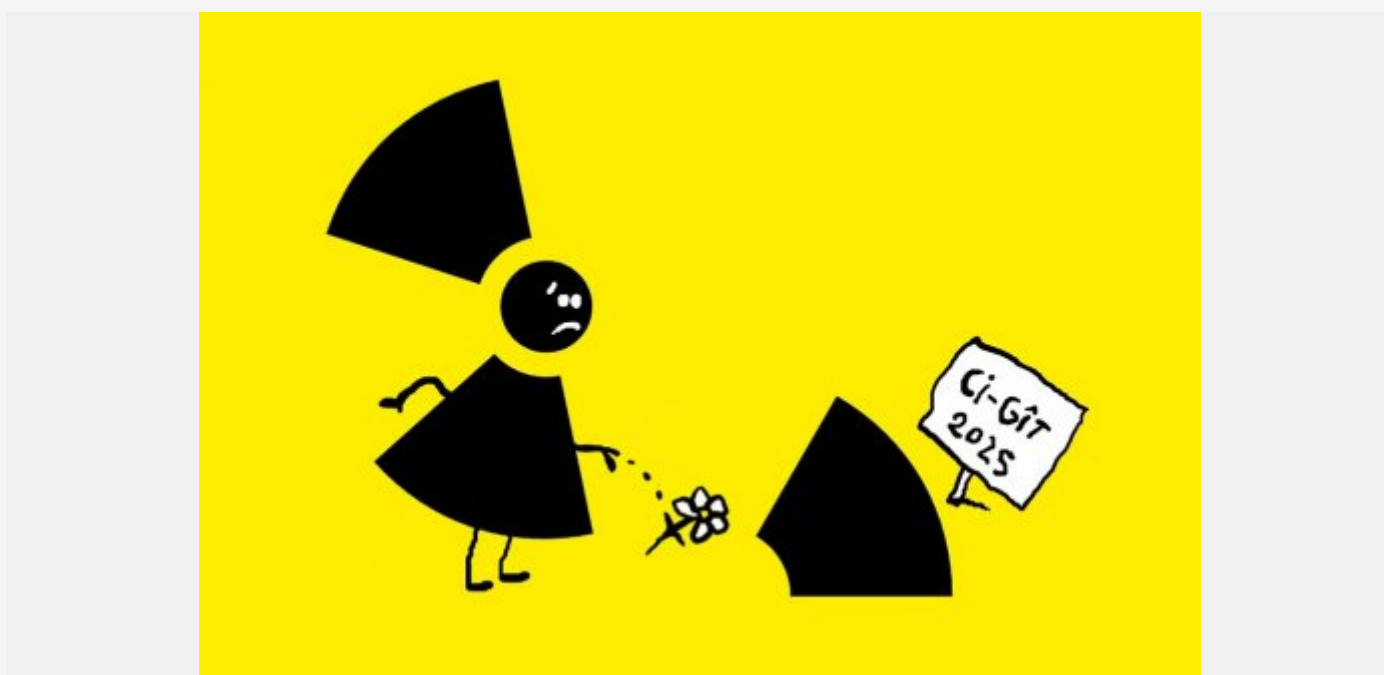


L'absurdité inscrite au cœur de la loi sur la transition énergétique

4 juin 2015 / Benjamin Dessus



Alors qu'Areva est sauvé de la faillite par l'argent de l'Etat et des consommateurs, la loi sur la transition énergétique prévoit d'augmenter de moitié la production d'électricité tout en conservant la même capacité nucléaire. Une prévision absurde, qui conduit à l'impasse.

La loi sur la transition énergétique n'est pas très bavarde sur le nucléaire : elle rappelle, conformément aux engagements du candidat Hollande, que sa production en 2025 ne pourra pas dépasser 50 % de la production française d'électricité, puis se contente de spécifier que la puissance totale des réacteurs installée en France ne pourra en aucun cas dépasser la puissance nette installée actuellement soit 63 200 Mégawatts.

Mais à quelles conditions ces deux propositions (50 % et un plafond de 63,2 GW) sont-elles compatibles ?

Prévisions irraisonnables

En 2014, la production brute d'électricité en France a atteint 562 TWh (terawatts-heure). Le nucléaire quant à lui en a produit 436, soit 77,5 %. Comment faire tomber ce pourcentage à 50 % en 2025 ?

Il faut tout d'abord s'entendre sur les besoins d'électricité et donc de production d'électricité (besoins intérieurs, exportations) dans dix ans en France.

En ce qui concerne les besoins d'électricité, personne n'imagine plus, comme le prétendait le PDG d'EDF il y a moins de deux ans, qu'ils vont croître à un rythme suffisant d'ici 2025 pour que la part du nucléaire dans le mix électrique chute « *naturellement* » de 77,5 % à 50 %. Pour que cela soit possible, il faudrait en effet que ces besoins passent de 562 TWh à 872 TWh en dix ans, ce qui représente une augmentation de 55 % (ou de 4,5 % par an). Et ce alors que la consommation diminue légèrement depuis cinq ans en France comme dans tous les grands pays européens.



Et puis, comment fournir les 436 autres TWh que ne fournirait pas le nucléaire ? Il n'est pas possible à cet horizon d'imaginer les produire uniquement avec des renouvelables. En effet, aujourd'hui les renouvelables produisent 93 TWh, 70 d'hydraulique, 23 d'éolien et photovoltaïque. Comme les équipements hydrauliques encore faisables se font rares, il faudrait multiplier par 20 en dix ans la production éolienne et de photovoltaïque, ce qui n'est pas vraisemblable. Il faudrait donc mettre en route des centrales à combustibles fossiles avec comme première conséquence une croissance importante des émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique !

Fermeture de réacteurs

Revenons à des prévisions plus raisonnables comme celles de RTE (Réseau de transport d'électricité), par exemple, qui prévoit des croissances s'étageant de - 0,2 à + 0,8 % par an d'ici 2025 : les besoins d'électricité (à exportations constantes par rapport à 2014) se situeront alors au maximum à 610 TWh à cet horizon.

Dans ce cas la production nucléaire pour respecter la règle de 50 % devrait tomber d'au moins 130 TWh en 2025. Pour ce faire deux solutions :

- ▶ fermer une bonne vingtaine de réacteurs d'ici 2025 et faire fonctionner normalement les autres, ce qui supposerait d'élaborer à très court terme un plan et un échéancier des fermetures, ce dont personne ne parle.
- ▶ ou faire fonctionner l'ensemble du parc non plus 7 000 heures par an comme actuellement, mais moins de 5 000 heures par an. Ce serait une aberration économique puisque le coût de production nucléaire est très sensible à la durée d'utilisation des centrales. Il augmente de 40 % quand on passe de 7 000 heures à 4 900 heures de fonctionnement par an.

Exportation irréalisable

Dernier espoir, les exportations de courant nucléaire ? Le solde exportateur de la France s'est établi en 2014 à 65,1 TWh (92 d'exportation, 27 d'importation) : c'est son niveau le plus élevé depuis 2003. Ce niveau d'exportation correspond à la production de près d'une bonne douzaine de tranches nucléaires. Exporter beaucoup plus n'est guère possible : il faudrait créer de nouvelles lignes THT transfrontières (et on sait **les difficultés locales rencontrées**) et trouver des clients, alors que les prévisions de consommation électrique de nos voisins européens restent très modérées (0,3 % par an en moyenne).

Et puis, même si tout cela était résolu, on devrait se poser la question de l'intérêt de consacrer près de 20 tranches supplémentaires, donc la moitié du parc français, à l'exportation de courant d'heures creuses à bas prix tout en gardant chez nous tous les risques (accidents, déchets, rejets) qui en découlent.

Il est donc manifeste que le plafond de puissance nucléaire enregistré dans la loi ne sert

qu'à masquer la nécessité de mettre en place un calendrier de fermeture d'un nombre important de réacteurs d'ici 2025, que le gouvernement devrait engager et négocier dès maintenant s'il veut honorer ses propres engagements.

Lire aussi • La loi de transition énergétique prévoit d'augmenter de moitié la consommation électrique
Cherchez l'erreur

Source : Benjamin Dessus pour *Reporterre*

Dessin : © Pascal Lemaitre/*Reporterre*

. Centrale : [Wikipedia](#) (CC)

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-absurdite-inscrite-au-coeur-de-la-loi-sur-la-transition-energetique>